www.basket44.com

PROCES-VERBAL

BUREAU

Du 11 avril 2013

Présents : Franck BAUDRILLER – Chantal BEAUQUIN – Dominique BOUDEAU – Dimitri BREHERET – Patrick ERRIEN – Franck JOUNIER – Marie Annick MONNOT-MASA – Michaël NOGUE – Yannick OLIVIER – Jacques PHILIPPE – Pascale SIMON

Invités : Gaël DIQUELOU – Sophie LAMBOUR – Maxime LEROUX – Christine RULLIE

Excusée : Mireille COURBOULAY

Approbation du PV de bureau du 14 février 2013 à l'unanimité des membres présents.

Information du Président : (Yannick OLIVIER)

Yannick OLIVIER nous informe que lors de la Phase Régionale du Challenge Benjamins- Benjamines, Maëlle BODIOT licenciée du Groupement Sportif de BC BASSE LOIRE s'est qualifiée pour la Finale Nationale qui se déroulera à Bercy le Samedi 4 Mai prochain, lors des Finales de Coupe de France. Le Comité 44 la félicite et lui souhaite bonne chance lors des épreuves finales.
Preuve que la formation se porte bien en Loire-Atlantique, il annonce l'entrée à l'INSEP à la rentrée scolaire prochaine de Camille LENGLET, joueuse née en 1998 actuellement licenciée au NANTES REZE BASKET qui a fait ses débuts de jeune basketteuse à Gorges, Camille est également au Pôle espoir des Pays de Loire. Le Comité 44 la félicite et lui souhaite tous ses vœux de réussite dans cette nouvelle expérience.

REUNION SECTEURS : (Yannick OLIVIER)

Projet Championnat DM1 :

Yannick OLIVIER souhaite un retour sur les discussions sur les 4 thèmes proposés aux Groupements sportifs lors de ces réunions.
Chantal BEAUQUIN : globalement les Groupements Sportifs concernés sont favorables à un changement du championnat DM1. Sur l'ensemble des Groupements Sportifs présents, il ressort un rejet unanime de ce championnat.
Le concept à 18 Groupements Sportifs sur 2 phases, sur le secteur Trignac, seuls 2 Groupements Sportifs ont rappelé qu'ils n'étaient pas prêts à ce changement la saison prochaine, puisqu'il était au préalable prévu pour la saison 2014/2015.

Gaël DIQUELOU explique qu'à Ancenis, les groupements sportifs concernés sont plutôt favorables à un changement (concept 18 Groupements Sportifs à 2 phases), voire à un retour à une seule poule de 14 équipes, pour le club du Pays d'Ancenis.

Dimitri BREHERET : sur le secteur de NANTES, 4 Groupements Sportifs étaient favorables à 2 phases de 18 Groupements Sportifs.

Gaël DIQUELOU : Cette saison nous aurons 3 ou 4 descentes de Région. Soit +1 ou +2 en DM1. Réglementairement il est prévu 2 montées en Région. Dans l'optique du passage à 18 Groupements Sportifs, ceci implique de diminuer de 3 ou 4 équipes la poule de DM1 la saison prochaine.

Dans le cas de 3 descentes de Région, la commission sportive propose 7 descentes de DM1 (les équipes classées 2, 3, 4, 5 et 6 de la poule 13/18 et les équipes de la poule 19/20) et 4 montées de DM2 (les 1er et le meilleur second).
Dans le cas de 4 descentes de Région, la commission sportive propose 7 descentes de DM1 (les équipes classées 2, 3, 4, 5 et 6 de la poule 13/18 et les équipes de la poule 19/20) et 3 montées de DM2 (les 1e).

Yannick OLIVIER : La conclusion retenue qui sera présentée et appliquée la saison prochaine sera un championnat à 18 Groupements Sportifs sur 2 phases, pouvant éventuellement évoluer vers 1 seule poule à 14 Groupements Sportifs à moyen terme. Au prochain Comité Directeur ce projet sera proposé au vote. Dans l'optique d'être présenté à l'Assemblée Générale du 1er juin prochain.

Ce projet est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

<u>Projet Championnat Mini-Poussins</u> :

Chantal BEAUQUIN : le projet a été très positivement reçu par les Groupements Sportifs présents aux réunions, sur l'ensemble des secteurs.

Franck BAUDRILLER : certains techniciens surtout lors de la réunion de Nantes, ont contesté le principe de 4 contre 4 pour les joueurs confirmés. Après vérification il s'avère que sur les 12 Comités consultés, 12 font jouer leurs mini-poussins 4 contre 4. Il est sans doute préférable de tester pendant une saison et faire le point en fin de championnat, afin d'évaluer les conséquences de ce changement. Le deuxième point qui poserait souci est celui de faire jouer les Poussins Elite sur un grand panneau. Ce projet ne concerne que 8 équipes sur la 2ème phase et uniquement les masculins, sachant que dès septembre la plupart de ces équipes concourent à l'accession en Benjamin(es) Région. L'Ille et Vilaine et Charente Maritime applique cette méthode et ne rencontre pas de problème particulier.

Chantal BEAUQUIN : Il semblerait que les Groupements Sportifs souhaiteraient une harmonisation du temps de jeu et en temps décompté afin de faciliter la gestion entre les débutants et les confirmés.

Franck BAUDRILLER : Sur le fond il n'y voit pas d'inconvénient particulier, il en reparlera avec Christian RODET.

Yannick OLIVIER : Comme pour le dossier DM1, les propositions seront rédigées dès que possible, afin de les présenter aux membres pour le prochain Comité Directeur.

<u>Projet CAC44</u> :

Franck BAUDRILLER : Le projet de plateau D1, de début de saison afin de départager les équipes qui se présentent à ce niveau. Tout en tenant compte du CAC 44 et du cahier des charges. La vérité du terrain est très bien accueillie par l'ensemble des Groupements Sportifs qu'ils soient concernés ou non.

Chantal BEAUQUIN : Dans le cas où il resterait par exemple 25 équipes à postuler à ce plateau, la difficulté d'organisation se présente obligatoirement.

Gaël DIQUELOU : Les joueurs ne peuvent pas jouer plus de 2 rencontres par jour. La solution qui s'offre est celle de plateaux triangulaires. Tout en sachant que le plateau idéal serait de 18 équipes, réparties en 6 plateaux, qui qualifieraient 6 équipes dans les 6 poules de D1.

Chantal BEAUQUIN : Autre choix à débattre : le dernier, voire les 2 derniers de la poule Accès Région ne devraient-ils pas être réintégrés en D1 directement. Les dossiers d'engagements suivant certains critères techniques seront étudiés de près afin d'établir une cohérence entre la demande et le niveau réel de l'équipe.
Dimitri BREHERET : Il craint que le projet devienne fragile devant le doute sur le nombre d'équipes potentielles et sur la gestion des plateaux sans définition précise du nombre d'équipes retenues chaque saison. Quelle réponse sur le pourcentage de CAC44 envers les équipes retenues pour les plateaux.

Gaël DIQUELOU : Le CAC44 existe et restera la référence de base. Il n'est pas question de le supprimer mais de le faire évoluer à la demande des Groupements Sportifs. Il faut concilier au mieux le CAC44 et le dossier ce qui nous amènera à une plus juste équité dans les choix. La question se posera dans le cas de surnombre.

Franck BAUDRILLER : Cette question ne l'inquiète pas dans la mesure où il estime que les outils suffisants existent afin d'étudier correctement les dossiers. Les niveaux ne sont malheureusement pas toujours bien appréhendés pas les techniciens des Groupements Sportifs, surtout dans les engagements Accès Région benjamins(es) dont le fait de ne pas être retenu, leur permet de jouer en Elite. Si leurs faiblesses apparentes se confirment à ce niveau, ils prennent la place d'équipes de D1 ayant un niveau supérieur, de monter en Elite. Ce qui reviendrait à retenir une proposition comme suit : le ou les 2 derniers d'Accès Région seraient relégués directement en D1.

Projet LABEL 44 :

Franck BAUDRILLER : Quelques Groupements Sportifs posent la question de l'apparente facilité pour l'obtenir. La réponse est que le but est déjà de monter un projet structuré de formation. Ce label entraînera forcément un point positif dans l'élaboration du dossier D1 par exemple. Si nous dotons les Groupements Sportifs de récompense.

Yannick OLIVIER : Il faut raisonner en budget et aussi dans le temps. Cette dotation ne peut être réfléchie sur une seule année et est-elle opportune?

Marie Annick MONNOT MASA : Estime que le fait d'obtenir le label 44, est un tremplin de valorisation dans le plan de formation pour les Groupements Sportifs. Ne suffirait-il pas de remettre un diplôme aux Groupement sportifs le jour de l'Assemblée Générale. Ce label compterait dans le CAC44.

Chantal BEAUQUIN : Et pourquoi pas des places aux rencontres du NRB ou de l'HERMINE.

Yannick OLIVIER : Conclusion : 10 places pour les matches PRO et 1 diplôme. Le suivi sera assuré par Bertrand LEGER.

Il demande à tous les responsables de groupes de travail d'affiner la rédaction des différents rapports afin qu'ils soient envoyés aux Groupements Sportifs dès leur approbation par le Comité Directeur.

Secrétariat Général : (Dominique BOUDEAU)

A partir de cette année les convocations pour l'Assemblée Générale ne seront transmises qu'informatiquement. Cela comprend donc : la convocation – le PV de l'Assemblée Générale de la saison précédente et un appel à candidature pour le poste à pourvoir du médecin qui est toujours vacant. Cette convocation sera transmise au Président et au secrétaire du Groupement Sportif.

Le Secrétaire Général rappelle aux différents Présidents de commissions concernés que les rapports d'activité devront lui être transmis le 2 mai prochain au plus tard.

Feuille de marque uniformisée : (Chantal BEAUQUIN - Maxime LEROUX)

Chantal BEAUQUIN : Présentation détaillée de la feuille de marque. Les catégories et les poules sont pré notées. Quelques modifications comme une augmentation de l'espace réservé au numéro de licence et le nombre de points qui a été diminué. Au verso la partie détection qui n'est jamais utilisée est supprimée, ce qui permet d'augmenter le paragraphe des rapports et d'introduire la notion de cocher les besoins. Cette feuille a été testée en réel dans une rencontre de réserve, ce qui a permis d'affiner cette présentation. Cette feuille sera en 1 seul exemplaire et sera disponible imprimée au Comité en rose et en bleu comme précédemment.

Jacques PHILIPPE : Il évoque le manque de double en cas d'éventuelle tricherie comme cela se produit. Il deviendra difficile à la Commission de Discipline d'étudier le dossier, les doubles ne concernant que les seniors.

Chantal BEAUQUIN : Le stock restant devra être épuisé avant de transmettre les nouvelles. Sauf pour les mini-poussins(es) il faudra que les Groupements Sportifs s'équipent de cette feuille dont l'avantage sera d'être universel. Une note d'explication accompagnera le premier envoi.

Cette feuille de marque est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

Commission Sportive : (Chantal BEAUQUIN)

Chantal BEAUQUIN : La commission a travaillé sur le calendrier de la saison prochaine. Après consultation avec les Commissions des officiels, des jeunes et Bertrand LEGER, une trame en est sortie, bien que nous n'ayons pas encore les dates officielles. Un problème se pose, celui du nombre important de week-ends rallongés et des vacances qui nous empêche de réaliser le calendrier de la 2ème phase en poule de 8 équipes. Ce qui déjà oblige la commission à prévoir les Mini-Poussins(es), les Poussins(es) et les Benjamins(es) D2 D3 en poules de 6. Ce qui implique les poules de 8 chez les jeunes jusqu'en Benjamins(es) Elite et D1. Le week-end des 6 et 7 septembre le plateau D1, suivie de la semaine suivante de la journée Porte Ouverte du Comité et de l'Open Benjamin(es).
Ce calendrier tient compte de la validation de la DM1 à 18 Groupements Sportifs. La Coupe de Loire Atlantique Cadets est intégrée au planning de celle des Seniors. La Fête du Baby Basket de Noël est prévue le week-end du 8 décembre, avec pour la saison 2013-2014, Un nouveau site « MACHECOUL ». Il est également prévu dans le même ordre d'idée que le plateau Poussin et que le Challenge Benjamins(es), un Plateau Cadets.

Michaël NOGUE : C'est un souhait de la commission des Officiels afin d'avoir un suivi des arbitres.

Yannick OLIVIER : Des soucis de validation peuvent survenir entre celui qui officiera une rencontre Poussins et l'autre une rencontre Minimes ou Cadets.

Michaël NOGUE : Nous trouvons important de voir les arbitres en cours de saison en dehors de la formation. Il est essentiel que nous les revoyions avant l'examen de février. Le nombre de 70 est aussi important et même un plateau cadets risque de ne pas être suffisant.

Chantal BEAUQUIN : Il faut compter 18 rencontres.

Michaël NOGUE : Il pense qu'en mettant 4 arbitres par rencontre et 2 par mi-temps le projet peut tenir.

Yannick OLIVIER : Ce projet ne peut recevoir que l'approbation des Groupements Sportifs. Le Comité forme leurs arbitres et leur assure un suivi jusqu'à l'examen. Ce qui est cohérent.

Chantal BEAUQUIN : La prévision du plateau Cadets(tes) est donc validée.
Ensuite la Coupe Loire Atlantique Cadets est prévue de commencer en 16ème de finale, en espérant que le nombre d'engagements le permette.
Entre le 21 et le 29 décembre, préparation de la 2ème phase des jeunes et de DM1. Les poules de 8 et Elite jeunes et la DM1 débuteront les 4 et 5 janvier dernier week-end des vacances de Noël. Un week-end sera prévu et intitulé MA (match avancé) au lieu de MR, à la demande des Groupements Sportifs, puisqu'à juste titre on ne peut pas reporter un match mais on peut l'avancer. La Finale du Challenge Benjamins(es) aura lieu le 1er mars, le lieu restant à définir. Restera la date de l'Assemblée Générale et la Fête du Mini-Basket à définir.

Yannick OLIVIER : Il est vrai que le hasard du calendrier ne nous laisse le choix que du samedi 14 juin pour l'AG et du dimanche 15 juin pour la fête du Mini-Basket, d'autant que la FFBB risque de programmer l'AG Fédérale 2014 en octobre. Il reste à contacter la Ligue afin de connaître leur intention sur la date de leur Assemblée Générale 2014.

Chantal BEAUQUIN : Elle propose la date du 25 mai 2014 pour le tournoi Leucémie Espoir et la Fête du Mini-Basket.

Ce calendrier primitif est adopté à l'unanimité des personnes présentes, sous réserve que celui de la Ligue et de la FFBB corresponde.

Chantal BEAUQUIN : Le cahier du secrétaire sera informatisé et téléchargeable à partir du site du Comité. Il sera à renvoyer par mail à la commission. Le cahier est présenté avec des exemples concrets et des explications détaillées. Le même procédé sera appliqué à la Charte de l'arbitrage et aux Coopérations Territoriales après validation des Présidents des Commissions concernées. L'engagement en D1 est aussi présenté et sera accessible de la même façon que les autres documents.

Yannick OLIVIER : Au nom du Bureau il félicite le travail effectué par la Commission et en particulier par Maxime LEROUX pour l'élaboration des supports informatiques.

Chantal BEAUQUIN : 2 réveils sont à signaler : MAISDON MONNIERES et LA PLANCHE
En DF2 et DF3.

Les Commissions, Qualifications, des Officiels et de la Sportive se sont réunies afin de rédiger les règlements de l'annuaire de la saison 2013-2014. Un problème doit être résolu, car la qualification sanctionne le club pour feuille de marque incomplète, mais c'est la Sportive qui est signataire.

Yannick OLIVIER : Il est préférable que la Commission des qualifications soit signataire. Les pouvoirs de délégation seront à examiner par le Secrétaire Général et le Président du Comité pour les définir clairement.

Commission Qualifications : (Pascale SIMON)

Pascale SIMON : Le nombre s'élève à 22 273 licenciés. Nous sommes classés 8ème au challenge taux de progression nationale.

Commission mini-basket - jeunes : (Marie Annick MONNOT MASA)

Marie Annick MONNOT MASA : La préparation de la Fête du Mini-Basket avance. Il s'avère que le nombre d'engagements reçus est supérieur à la capacité d'accueil pour la catégorie « POUSSINS ». Une réunion aura lieu dès la semaine prochaine afin de gérer au mieux ce dossier : 46 équipes maximum pour les Poussins. En ce qui concerne les Mini-Poussins la démarche sera dans la mesure du possible d'ajouter 1 ou 2 terrains afin de faire face. La date butoir d'engagement est prévue pour 15 avril.
Il faut absolument commander 400 tee-shirts pour les jeunes et 250 pour les bénévoles. La saison prochaine verra une nouvelle commande en partant d'un stock vide et épuré.
Des fruits seront à disposition gratuitement aux participants dès le matin. Une animation de Basket fauteuil est prévue en fonction des réponses des Groupements Sportifs de THOUARE, ST HERBLAIN et VERTOU qui ont été contactés.
Une information sera transmise aux Groupements Sportifs sur le JAP : Je joue j'Arbitre je Participe. Bertrand LEGER et la Commission Départementale des Officiels y participeront. Des jeunes avec brassard accompagnés de tuteur, officieront sur des rencontres.

Yannick OLIVIER : Une rencontre est programmée lundi prochain avec Harmonie Mutuelle afin de définir une intervention lors de la Fête du Mini-basket. Cette institution pourra estimer le nombre important de participant à cette journée et peut-être qu'une convention verra le jour pour la saison prochaine.

Marie Annick MONNOT MASA : Le budget de la Fête Baby Basket sera à réfléchir en tenant compte du 4ème site. Un forfait sera retenu. Cette saison le montant s'élevait à 6 000€. Raisonnablement on peut espérer l'amener à 7 000 voire 8 000€ au maximum.

Commission Communication : (Sophie LAMBOUR)

Sophie LAMBOUR : Présente le modèle du trophée du Comité 2013.

Chantal BEAUQUIN : Demande le suivi de la commande des coupes.

Sophie LAMBOUR : La commande a bien été transmise. La livraison ne devrait pas tarder.

Commission Discipline : (Patrick ERRIEN)

Patrick ERRIEN : La Commission des Qualifications nous transmet de nombreux dossiers concernant des jeunes joueurs qui disputent 2 rencontres le même jour, où qui jouent sous des numéros de licences erronés ou encore des feuilles de marque falsifiées.
Quelques courriers arrivent à la Commission de Discipline révélant l'intention de ne plus se déplacer dans le Groupement Sportif de GRANDCHAMP. Certains réclament à ne plus être engagés dans la même poule. Un entretien est prévu le jeudi 18 avril prochain avec 2 dirigeants de ce Groupement Sportif où le sujet sera abordé.

Une ouverture de dossier : disqualifiante avec rapport. Une information est venue compléter le dossier : dans un premier temps l'arbitre n'avait sifflé qu'une faute personnelle. C'est suite à l'intervention d'une personne non identifiée pour l'instant, que la faute a été transformée en disqualifiante. La commission instruira ce dossier prochainement.

Une autre ouverture sera effectuée à propos de l'intervention auprès des arbitres en cours de rencontre de Mr Yann GUILBAUD. La commission instruira.

La plénière de la Ligue aura lieu le 30 avril prochain.

Commission Technique : (Franck BAUDRILLER)

Franck BAUDRILLER : Le Tournoi Inter Zone s'est très bien déroulé. Il note une bonne organisation du Groupement Sportif de Clisson. Aucun commentaire du côté des Comités sauf pour nous féliciter de la parfaite organisation. Le Comité de Maine et Loire s'est qualifié pour les Finales Nationales, en féminines et en masculins.

Yannick OLIVIER : Rappelle que la réunion des Groupements Sportifs employeurs aura lieu le lundi 29 avril pour une mise au point concernant la convention établie entre le Comité et les Groupements Sportifs employeurs.

Commission Des Officiels : (Michaël NOGUE)

Le prochain rassemblement aura lieu à ST NAZAIRE.

Actuellement les Cadets(tes) D1 en phase 1 et les Cadets(tes) Elite en phase 2 sont désignés. La Commission propose de désigner en plus les cadets(tes) D1 en phase 2. Le besoin s'élève à 52 arbitres, sur un potentiel de 70 arbitres cette saison, qu'il a été compliqué de désigner sur seulement l'Elite.

Chantal BEAUQUIN : Ce qui implique des horaires officiels.

Yannick OLIVIER : Mais pourquoi ne pas les désigner en juniors.

Chantal BEAUQUIN : Surtout que la saison prochaine il est question de créer une Elite Juniors en phase 2.

Michaël NOGUE : Cela va devenir compliquer d'annoncer à la fin décembre à un Groupement Sportif que son arbitre n'a pas le niveau et qu'il ne pourra compter. La date de la charte étant dépassée, le Groupement Sportif ne peut plus en engager un autre arbitre.

Dimitri BREHERET : Constate que ces arbitres-là devraient être potentiellement prêts à arbitrer en Seniors à partir du moment où ils obtiennent leur examen, comme cela se produisait avant.

Yannick OLIVIER : Il faut revenir de sorte que l'examen soit validé par la pratique, suite à l'écrit / oral. Si l'examen n'est pas réussi, le stagiaire pourra se représenter une 2ème fois, tout en estimant qu'au bout de la 2ème année en cas d'un nouvel échec il ne comptera pas pour son Groupement Sportif.

Franck BAUDRILLER : Déplore que la formation des arbitres ne suive pas le même processus que ceux des joueurs ou des entraîneurs. Il faut aussi une formation continue tant dans les Groupements Sportifs que de la part du Comité. Il est préférable de déterminer des paliers. Il regrette qu'il n'y ait pas eu de suite à la réflexion qui s'était ouverte et d'où des idées commençaient à émerger lors d'un groupe de travail sur ce sujet.

Yannick OLIVIER : La réflexion n'est pas abandonnée. Le dossier reste ouvert et le but est d'arriver à organiser des stages communs entre joueurs, entraîneurs et arbitres. Guénael, Véronique et Bertrand, nos 3 techniciens, vont travailler dessus dès la saison prochaine.

Franck BAUDRILLER : Derrière l'arbitre il y a un homme qui ne doit pas connaître que son règlement. Tout ceci s'apprend par de l'expérience, du vécu. Il faut avoir un suivi comme pour un joueur. Certains arbitres sont capables dès 17 ou 18 ans d'officier en N3. Pour d'autres il faudra passer par un cursus un peu plus long.

Yannick OLIVIER : Les arbitres ne sont pas suivis comme les joueurs et de façon permanente. Certains entraîneurs sont déjà professionnels et chez les arbitres ce n'est pas le cas. Ils disposent de moins de temps. Ils ont tous une activité professionnelle à côté. Il faut aussi tenir compte du manque d'évaluateur : 1 évaluation par arbitre par saison, c'est pauvre. A une époque, il avait été évoqué que certains techniciens puissent évaluer les arbitres.

Franck JOUNIER : Il est vrai que dans les Groupements Sportifs les dirigeants sont souvent plus préoccupés par la progression des joueurs et des entraîneurs que des arbitres.

Yannick OLIVIER : Les assises fédérales ont mis en évidence, entre autre, la valorisation des arbitres par la FFBB, les Ligues, Les Comité et les Groupements Sportifs. Il faut attendre le rapport de ces assises afin de pouvoir se baser sur une directive commune.

Chantal BEAUQUIN : La Commission Sportive propose à la Commission Départementale des Officiels, un plateau Cadets D1 le 1er et 2 février 2014, ce qui fera un stage de plus pour les arbitres.

Michaël NOGUE : Il fait valider la décision de désigner la D1 Cadets(tes).
Il nous faut prévoir 240 personnes à recycler la saison prochaine. 5 à 6 stages dont 3 recyclages pas encore planifiés.

Yannick OLIVIER : La formation technique des arbitres doit être assurée par Guénaël et Bertrand, donc devra être planifiée avec eux. Il faut reconnaitre que tout cela devient de moins en moins simple.

<u>Commission Finances - Trésorerie</u> : (Franck JOUNIER-Maxime LEROUX)

Franck JOUNIER nous annonce un déficit d'environ 21 000€ sur l'exercice 2012/2013 sous réserve d'un nouvel ajustement à prévoir d'ici fin avril.
A première vue il manquerait 10 000€ au budget prévisionnel 2013/2014. La réflexion continue sur ce sujet afin d'affiner les résultats au plus près possible de l'équilibre, qu'il faut absolument obtenir dès la saison prochaine. La commission demande à la CDO de valider après lecture, son budget de la saison prochaine.

Yannick OLIVIER : Souligne que normalement, avec la mise en place des tableaux de bord mensuels de chaque commission, des gros budgets de fonctionnement et le suivi renforcé et assuré par la Commission

des Finances, du Trésorier, du 1er Vice-président et lui-même devrait contribuer à une gestion plus professionnelle et qui soit surtout en adéquation avec l'importance du budget de fonctionnement du Comité et de la réalité d'aujourd'hui.

Franck JOUNIER : Le budget prévisionnel de la Fête Baby-Basket sera examiné le lundi 29 avril en collaboration avec Marie Annick MONNOT MASA.
La 3ème facturation aux Groupements Sportifs, sera envoyée le 20 avril prochain.

Franck JOUNIER : Par rapport aux projets d'investissement, le Comité peut prétendre à une subvention de l'ordre de 106 000€ sur une période de 3 ans. Dans cette somme il faut compter 25 000€ de la part du CNDS. Nos argentiers craignent un manque de subvention de la part du CNDS, surtout à propos du projet de l'extension du bâtiment. Il est prévu par l'équipe finances d'étaler les subventions sur 3 ans. La dotation aux amortissements nécessitera avec les futurs projets, une augmentation de ce poste de 30 000€. Ce choix entraînera une augmentation du prix des licences afin de maintenir ce budget en équilibre.

Yannick OLIVIER : Précise qu'à son avis, il ne faut pas échelonner les aides sur 3 ans mais sur la durée totale des annuités d'amortissement correspondant aux différents projets. Il faudra se renseigner auprès de l'expert-comptable. Il ajoute également que deux budgets prévisionnels devront être étudiés de façon plus précise avant toute décision définitive.

Gaël DIQUELOU : Il s'inquiète sur l'avancée du projet extension du bâtiment au niveau des aides.

Yannick OLIVIER : Un dossier de subvention exceptionnelle a été monté auprès du CNDS, pour le projet d'extension du bâtiment. Sans parler de celui bâti pour l'achat des panneaux ainsi que le PACK 3x3. Le Conseil Régional a été sollicité également ainsi que la Municipalité de Ste Luce sur Loire.

Yannick OLIVIER : Il rassure donc le Bureau, en expliquant que pour l'instant nous n'en sommes qu'à la demande de permis de construire, ce qui ne nous engage à rien. L'étape suivante du lancement de la construction ne sera lancée qu'en cas d'assurance des subventions réclamées. Si le projet ne se concrétise pas, plusieurs solutions ont déjà été envisagées : soit retarder le projet, soit la location d'un local ou autre. Mais il n'est aucunement question d'engager les travaux sans avoir eu l'assurance de percevoir un certain montant d'aide permettant ainsi le montage financier pour la réalisation d'un bâtiment de stockage, sachant qu'à ce jour, le Conseil Général s'est engagé sur une aide 33 000 euros qui pourrait être revue à la hausse.

Yannick OLIVIER présente un projet élaboré par Jean Paul BREMENT, et propose la création par le CD 44 d'un Trophée qui se nommerait : » une Passion Basket », hors distinction fédérale. Cela pourrait concerner des licenciés ayant défendue les valeurs du basket dans un parcours ayant concilié sport et travail par exemple. Cette personne pourrait avoir appartenu aux sélections du CD44. Elle aurait privilégié la formation, ou aurait joué au plus haut niveau amateur, aurait concilié sport et études ainsi que sport et travail.

Le projet n'est pas retenu par les membres du Bureau

La séance est levée à 00h00

Le Président
Yannick OLIVIER

Le Secrétaire Général
Dominique BOUDEAU